

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
VEYRIERES - Commune

Séance du vendredi 20 mars 2026

Délibération N° DE_013_2026

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
9	9	9
Date de la convocation : 16/03/2026		
Pour	Contre	Abstention
9	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt mars deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil), sous la présidence de Monsieur Sébastien RAYNAUD.

Présents : Sébastien RAYNAUD, Nicolas LACHAZE, Stéphanie CUEILLE, Valérie CARLES, Chantal MOMMALIER, Julien MOMMALIER, Quentin DELPRAT, Gaétan MIECAZE, Laura GAILLARD

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Valérie CARLES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Aussitôt l'installation du Conseil Municipal et l'élection du Maire achevées, Mr Sébastien RAYNAUD, élu Premier Magistrat de la Commune, demande à l'Assemblée Municipale de déterminer le nombre d'adjoints.

En vertu de l'article L.122-2 du Code des Communes et après en avoir délibéré, les élus fixent à **deux** le nombre des adjoints et procèdent à leur élection.

Ainsi fait et délibéré, le jour mois et an que dessus.

Monsieur Sébastien RAYNAUD
Président de séance



Madame Valérie CARLES
Secrétaire de séance



DE_013_2026